



Devenir référent·e harcèlement et discrimination dans le cinéma et l'audiovisuel

Une formation de deux jours pour apprendre à prévenir, détecter et agir contre toutes formes de violences au travail.

Objectifs

- Connaître les différentes formes de harcèlements et violences au travail et les définir juridiquement
- Connaître les mécanismes et conséquences des violences
- Connaître les sanctions encourues, les droits des victimes et la responsabilité des employeur·euse·s
- Mettre en place les outils de prévention
- Savoir recueillir un signalement et mener une enquête

Modalités de la formation

Durée de la formation : 14h réparties sur deux journées

Public visé : Tout public dont référent·e de sa structure ou de son projet

Modalités : Présentiel, intra ou inter entreprise

Programme

Jour 1 - IDENTIFIER ET COMPRENDRE LES VIOLENCES AU TRAVAIL

09h30 - 13h00

Décrypter le secteur de l'audiovisuel (particularités et facteurs de risques)

Déconstruire les idées reçues en chiffrant la réalité des violences

Définir les VMSS (Violences Morales, Sexistes et Sexuelles)

PAUSE DÉJEUNER

14h30 - 17h30

Cerner les frontières : séduction, humour, management, harcèlement

Comprendre les mécanismes des violences et leurs conséquences

Notions essentielles droit et justice

Procédures possibles et les sanctions encourues

Jour 2- LE RÔLE DU·DE LA RÉFÉRENT·E

09h30 - 13h00

Les obligations légales de l'employeur·euse

Définition et limites de la mission d'un·e référent·e harcèlement dans le secteur de l'audiovisuel

Mettre en place les outils de prévention

Atelier sur les outils à développer dans la réalité de son projet et de sa fonction

PAUSE DÉJEUNER

14h30 - 17h30

Savoir détecter des situations de violences

Recueillir un signalement et orienter les victimes

Apprendre à mener une enquête

Atelier sur une méthodologie proposée du signalement à l'enquête interne

Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en présentiel, dans vos locaux ou chez nos partenaires, en petit groupe, avec nos formatrices expertes en matière de discrimination et de lutte des VMSS.

Nous proposons, et encourageons, une pédagogie active et participative.

Cette formation est ouverte à tous, sans pré requis.

Modalités d'évaluation

Une attestation de fin de formation, une fiche d'évaluation et des fiches outils seront transmises à la fin des deux jours.

L'Atelier Marcelle vous propose différents modules, pour la formation référent·e mais aussi des sensibilisations d'équipe et des interventions en entreprise sur le sujet des violences.

N'hésitez pas à nous contacter pour une formule sur mesure et un devis adapté.

marcelle@ateliermarcelle.fr